

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme (LV2) – Anglais

- **SÉRIE : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 18

Membres du jury : Guillaume CLEMENT, Nolwenn CORRIOU

L'épreuve d'analyse d'un texte en langue étrangère conduit les candidates et les candidats à se confronter à un texte d'actualité issu de la presse nationale ou locale britannique ou américaine de l'année écoulée afin d'identifier les enjeux présentés par l'article en le situant dans son contexte politique, social ou économique. De manière générale, le jury a pu constater une maîtrise tout à fait satisfaisante des attendus méthodologiques et linguistiques de l'épreuve.

Thématiques abordées

L'année 2023-2024 ayant été marquée par les primaires et la campagne pour les élections présidentielles américaines d'un côté et par une crise politique qui a abouti à l'organisation d'élections anticipées au Royaume-Uni de l'autre, il va sans dire que bon nombre des textes qui ont été proposés cette année aux candidates et candidats avaient trait à ce contexte politique marqué par son instabilité et une succession de crises.

Dans l'aire états-unienne, les sujets s'articulaient autour de différentes thématiques, telles que les suites de l'attaque du Capitole le 6 janvier 2021, les débats éternellement irrésolus autour du port d'armes dans le sillage de la tuerie d'Uvalde, mais aussi des problématiques sociales et politiques (droit à l'IVG, crise migratoire à la frontière mexicaine, dette étudiante, ségrégation dans le système éducatif). Enfin, différentes questions ayant trait aux élections présidentielles à venir traversaient bon nombre de textes.

Dans le contexte britannique, la crise interne qui secoue le parti conservateur et, plus largement, la crise politique traversée par le Royaume-Uni dans le prolongement du Brexit se retrouvaient dans beaucoup des sujets proposés aux candidates et candidats. Ainsi, des textes analysant le retour de David Cameron dans la vie politique britannique, le projet d'un service national proposé par les conservateurs au pouvoir, les problématiques liées aux personnes réfugiées ou encore les programmes de mobilité destinés aux étudiantes et étudiants britanniques figuraient parmi les sujets. Enfin, d'autres thèmes abordaient également l'actualité liée au parti travailliste, qu'il s'agisse des perspectives économiques proposées par Keir Starmer ou de la manière dont le déclin du SNP a pu bénéficier au parti travailliste.

Observations générales

La moyenne des 18 candidates et candidats interrogés est de 11,42/20. Les notes s'étalent entre 6/20 (note minimale) et 18/20 (note maximale), avec 7 candidates ou candidats qui ont obtenu une note entre 6/20 et 10/20, 6 qui ont obtenu une note entre 11/20 et 13/30 et, enfin, 5 qui ont obtenu une note supérieure ou égale à 14/20.

Le jury a eu le plaisir de constater la bonne maîtrise de la méthodologie de l'exercice de la part des candidates et candidats. Ainsi, le format de l'épreuve et les attentes relatives à l'oral étaient bien connus. Pour rappel, il s'agit d'une introduction (avec une accroche) afin de présenter le document proposé, une courte synthèse de l'article (de quelques minutes seulement), la lecture d'un court passage du texte choisi par la candidate ou le candidat (cette lecture n'étant pas forcément effectuée au cours de l'introduction), l'exposition d'une problématique et d'un plan, et enfin un commentaire développé (une douzaine de minutes) suivi d'une conclusion.

La maîtrise du temps de la grande majorité des candidates et candidats était tout à fait appréciable, en particulier en ce qui concerne le résumé de l'article qui a souvent été effectué de manière efficace et synthétique.

Le jury a également pu constater une solide connaissance de l'actualité britannique et américaine chez la plupart des candidates et candidats, avec parfois une connaissance très pointue de certains éléments historiques ou institutionnels.

Structure de l'épreuve

On attend des candidates et candidats une introduction construite, composée d'une accroche (appuyée sur un événement historique ou d'actualité, une citation, une problématique qui traverse l'actualité, par exemple), laquelle doit ensuite être clairement reliée au texte proposé. Si la présentation du texte (titre, date, auteur) peut apparaître comme un passage obligatoire et scolaire, elle doit cependant faire l'objet d'un questionnement de la part des candidates et candidats : quel est le contexte dans lequel l'article a été publié ? De quelle manière la source de l'article est-elle significative ? Il est essentiel, quand il est connu, d'identifier le biais de la publication dont est issu l'article mais également celui qui marque les propos de l'auteur ou de l'auteure du texte. Cerner le point de vue de l'article soumis à l'analyse peut ainsi permettre d'éviter d'en proposer une lecture parfois naïve ou tout du moins partielle. Par ailleurs, il est également important d'identifier le registre ou la tonalité de l'article, a fortiori si celle-ci rompt avec une apparence de neutralité journalistique (c'était le cas, par exemple, d'un article très caustique issu du *Yorkshire Bylines* qui dressait un bilan impitoyable des politiques des gouvernements conservateurs successifs).

Si la lecture d'un court passage de l'article (5 ou 6 lignes) est souvent amenée le plus naturellement dans le cours de l'introduction, elle peut également être effectuée à tout autre moment de la présentation. L'important est que cette lecture (qui vise à évaluer la prononciation et la fluidité de la langue) soit justifiée dans le déroulement du propos, par exemple par l'éclairage que le passage apporte sur un élément de l'analyse, ou encore par la question qu'il soulève et que la candidate ou le candidat se propose d'aborder.

Un résumé de l'article articulé autour d'une problématique est tout à fait le bienvenu, mais il faut alors que les candidates et candidats formulent clairement qu'il ne s'agit pas là de la problématique de leur commentaire. De manière générale, le jury valorise des présentations orales clairement structurées et balisées d'un bout à l'autre de l'épreuve. Le résumé doit en outre rester concis et faire émerger les éléments principaux de l'article et l'articulation de ceux-ci sans viser à l'exhaustivité ni déborder sur le commentaire qui suit. S'il est toujours acceptable de citer des mots-clés ou des expressions utilisées dans l'article, il faut en revanche éviter la lecture trop fréquente de longues citations, puisque l'exercice vise à évaluer la capacité des candidates et candidats à synthétiser et reformuler le contenu d'un article, non sans oublier d'y apporter un point de vue critique.

La transition entre la synthèse de l'article et le commentaire doit être abordée très explicitement par les candidates et candidats, dont on attend qu'elles/ils fassent preuve d'une certaine pédagogie : l'annonce de la problématique et du plan doit être énoncée clairement et les candidates et candidats ne doivent pas hésiter à proposer de les répéter pour s'assurer que les membres du jury ont bien saisi l'angle d'approche choisi et l'organisation de l'analyse. Des articulations claires entre les différentes parties du commentaire démontrent un véritable effort didactique tout à fait appréciable.

Le commentaire vise à apporter un éclairage plus large sur les problématiques présentées par l'article, en mobilisant des connaissances qui permettent de situer celui-ci dans un contexte politique, historique ou économique significatif. Deux écueils sont à éviter ici : d'une part, un commentaire qui se contente de paraphraser l'article ou de reprendre le résumé même en le reformulant ou en en modifiant l'organisation et, d'autre part, un commentaire qui relève du plaquage. Il ne s'agit pas en effet de présenter une leçon sur un sujet en lien avec l'article mais de sélectionner les connaissances qui peuvent apporter un éclairage ou une ouverture pertinents quant aux problématiques abordées par l'article. Si la définition de certains termes ou concepts employés (ainsi, « first amendment », « Jim Crow », « wokism ») est tout à fait essentielle, il n'est pas nécessaire de faire la démonstration des connaissances maîtrisées par la candidate ou le candidat si celles-ci ne sont pas directement pertinentes dans l'analyse de l'article proposé. A l'inverse, aborder certains éléments de manière allusive faute de temps peut fournir matière à faire la démonstration de connaissances très approfondies lors de l'entretien avec le jury. Un juste équilibre entre l'exposition de connaissances fournies sur l'aire culturelle étudiée ou le thème de l'article et une analyse qui ne perd pas de vue le sujet proposé est ce qui distingue les meilleures présentations.

Enfin, il ne faut pas négliger de présenter une conclusion construite qui rappelle la problématique et les enjeux principaux de l'analyse tout en ouvrant le propos sur des enjeux plus larges. Une conclusion habilement menée peut permettre de diriger l'entretien qui conclut l'oral vers des problématiques et des domaines de connaissance dans lesquels la candidate ou le candidat se sait à l'aise, en attirant l'attention des membres du jury vers un ou des éléments qui pourraient amener un développement.

Les questions proposées par le jury dans les dix dernières minutes de l'épreuve n'ont pas pour but de « piéger » les candidates et candidats mais d'évaluer leurs connaissances ou de leur demander des précisions sur un point qui a pu être présenté de manière confuse lors de l'analyse du texte. C'est l'occasion pour les candidates et candidats de mettre en valeur leur

connaissance du monde anglophone en mobilisant des éléments historiques ou d'actualité, en faisant la démonstration d'une bonne maîtrise des rouages institutionnels aux États-Unis ou au Royaume-Uni. S'il peut être déstabilisant de ne pas savoir répondre à une question, les candidates et candidats doivent garder en tête qu'une question pointue leur est posée car elles ou ils ont déjà fait la démonstration de connaissances tout à fait satisfaisantes ; ne pas en connaître la réponse n'est donc en rien synonyme d'échec.

Écueils

Ainsi qu'il l'a été mentionné précédemment, les écueils fréquemment notés chez les candidats sont d'ordre méthodologique (plaquage, paraphrase) mais des confusions entre les cadres britanniques et étatsuniens ont été également relevés chez plusieurs candidates ou candidats. Ainsi, parler de « Congress » dans le cadre britannique ou de « conservative party » ou encore de « general election » dans un contexte étatsunien dénote une maîtrise insuffisante des aires culturelles abordées dans l'analyse. On attend des candidates et candidats une bonne connaissance, non seulement de l'actualité récente et des enjeux principaux (politiques, économiques, sociaux) qui jouent un rôle déterminant dans cette actualité, mais également des institutions qui régissent la vie politique des deux pays concernés par les sujets (Supreme Court, House of Representatives, Senate, House of Commons, House of Lords, etc.).

Au-delà du contenu des présentations, le jury tient à souligner l'importance primordiale de la communication (verbale et non-verbale) à laquelle les candidates et les candidats doivent prêter attention tout au long de l'épreuve. La clarté de l'énonciation (articulation, prononciation, volume sonore) fait partie intégrante de l'exercice, tout comme le contact établi avec le jury par le regard. Il est par conséquent important de s'appliquer à parler de la manière la plus fluide possible et sans lire des notes excessivement rédigées.

Langue

Enfin, l'épreuve d'analyse de texte est avant tout une épreuve de langue et les candidates et candidats doivent donc focaliser leur préparation sur les erreurs qui se retrouvent d'une année à l'autre et qui sont les plus pénalisantes. Si le jury a, dans l'ensemble, apprécié une maîtrise linguistique d'un haut niveau, a fortiori pour une épreuve de LV2, il a pu noter un certain nombre d'erreurs que les étudiants préparant le concours doivent s'efforcer de corriger en vue de l'épreuve. Les erreurs principales portent sur la prononciation souvent fautive ou trop marquée par un accent français. Ainsi, une distinction insuffisante entre des voyelles courtes et des voyelles longues peut amener à une certaine confusion dans le propos (ainsi « leave » doit être distingué de « live »). La prononciation du son th- (/θ/ ou /ð/ selon les cas) doit lui aussi fait l'objet d'un travail pour un grand nombre de candidates et de candidats. Enfin, on peut ainsi s'étonner d'entendre chaque année des erreurs sur la prononciation du nom du journal *The Guardian*, pourtant très présent dans les sujets des épreuves du concours.

Certaines erreurs lexicales sont également courantes, telles que « mandate » pour désigner un mandat présidentiel (« presidential term ») ou le plus surprenant « swinging states » pour parler des « swing states » aux États-Unis. On a pu également entendre de nombreuses erreurs grammaticales et lexicales telles que « the same... that » au lieu de « as » ou encore « since years » au lieu de « for years ». Il faut par ailleurs se méfier des gallicismes tels que

« we can ask us », voire du recours au français lorsque les hésitations des candidates ou candidats sont marquées par exemple par l'usage du mot « enfin » comme connecteur. Pour terminer, si des erreurs très occasionnelles sur l'usage des articles peuvent être tolérées, on attend des candidates et candidats qu'elles/ils sachent les employer avec les noms de pays (the United States, the United Kingdom, Ø Great Britain) ou encore avec des notions régulièrement sollicitées (Ø Brexit).

Tous les éléments présentés dans ce rapport visent à permettre aux candidates et aux candidats de se préparer au mieux à l'épreuve d'analyse de texte mais le jury tient à souligner sa satisfaction face à la maîtrise de l'exercice démontrée par la majorité des candidates et candidats et son plaisir à écouter des présentations d'une grande qualité.